



Certificat médical du dispositif Généraliste Un Chez-soi d'abord – Lyon



MonSisra

Certificat médical à envoyer via la messagerie sécurisée MonSISRA à Florence TARDY
(secrétaire médicale Interface SDF)

Durée de validité du certificat médical : 6 mois. Au-delà il convient de réactualiser et renvoyer un nouveau certificat.

RAPPEL :

Sont éligibles à l'admission dans le dispositif, les personnes ayant les critères suivants :

- En situation d'itinérance absolue (cf. guide d'orientation)*
- Présentant une pathologie sévère relevant d'un des groupes diagnostique suivants : troubles schizophréniques, troubles délirants persistants ou troubles bipolaires*
- Dont les besoins sanitaires et sociaux sont élevés nécessitant un accompagnement intensif (validé par la grille MCAS)*

Personne candidate

NOM : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date de naissance : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Diagnostic principal

Présente une pathologie mentale sévère relevant des groupes diagnostiques suivants :

- Troubles schizophréniques
- Troubles délirants persistants
- Troubles bipolaires

Diagnostic(s) associé(s) psychiatriques et addictologiques

.....

.....

.....

.....

.....

Date :

Cachet et signature du médecin :

Coordonnées des médecins psychiatres membres

Si vous souhaitez échanger sur le critère médical, les médecins membres de la commission d'orientation peuvent répondre à vos questions par mail :

- Dr Richen, équipe Interface SDF (CH Saint Jean de Dieu) : xavier.richen@arhm.fr
- Dr Douillard, équipe SM_DPL (CH Le Vinatier) : Sylvain.DOUILLARD@ch-le-vinatier.fr
- Dr Duvernay, CSAPA Croix Rousse (Hospices Civils de Lyon) : nathalie.duvernay@chu-lyon.fr